



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



⑪ Numéro de publication : **0 058 145 B2**

⑫

NOUVEAU FASCICULE DE BREVET EUROPEEN

⑯ Date de publication du nouveau fascicule du brevet : **02.05.91 Bulletin 91/18**

⑮ Int. Cl.⁵ : **E01C 5/02**

⑯ Numéro de dépôt : **82870002.1**

⑯ Date de dépôt : **19.01.82**

⑯ **Dalle de pavé en pierre naturelle.**

Le dossier contient des informations techniques présentées postérieurement au dépôt de la demande et ne figurant pas dans le présent fascicule.

⑯ Priorité : **22.01.81 BE 887180**

⑯ Date de publication de la demande : **18.08.82 Bulletin 82/33**

⑯ Mention de la délivrance du brevet : **29.05.85 Bulletin 85/22**

⑯ Mention de la décision concernant l'opposition : **02.05.91 Bulletin 91/18**

⑯ Etats contractants désignés : **AT BE CH DE FR GB IT LI LU NL**

⑯ Documents cités :

DE-C- 133 006

FR-A- 423 828

STRASSE UND VERKEHR - ROUTE ET TRAFIC
Vol. 66, no. 3, mars 1980 Zürich E. GOLDER
"Die Renaissance der Pflästerung" pages 81 à 87

Culées du Pont sur le Demer à Aerschot (Belgique) exécutées en 1977-1978.
Grand Larousse encyclopédique, édit. 1963, tome 8, p.250 et tome 1, p.761.
Nouveau Larousse illustré, édit. 1898-1904, tome 6, p.734.

⑯ **Titulaire : Van Camp, Leon Marie Auguste**
Pater Nuyenslaan 60
B-2230 Schilde (BE)

⑯ **Inventeur : Van Camp, Leon Marie Auguste**
Pater Nuyenslaan 60
B-2230 Schilde (BE)

EP 0 058 145 B2

Description

La présente invention est située dans le domaine de la fabrication de matériaux en pierre naturelle et concerne plus précisément un procédé particulier pour la fabrication de matériau en pierre naturelle notamment une combinaison de pavés/dalles, aux caractéristiques énumérées ci-après.

L'usage de pavés et de pavés mosaïques en pierre naturelle est assez bien connu : rues, trottoirs, terrasses, urbanisations, zones pour piétons.

A nos jours, comme traitement sur un pavé existant on connaît surtout le retaillage d'un pavé existant pour avoir un autre pavé d'un calibre plus petit. Le pavé résultant a toujours une tête plus petite que le pavé d'origine.

Ce traitement a comme désavantage un rendement assez faible : partant de 1 m² de pavés d'origine on produit théoriquement au maximum 2 m² de plus petits pavés. La réalité nous montre un rendement plus bas : 1,5 à 1,7 m² et même beaucoup moins.

Le produit résultant est dans tous les cas à nouveau un pavé, mais d'un autre calibre.

Toutefois, un architecte qui prévoit des pavés, rencontre cependant assez souvent la remarque des piétons que les talons se coincent dans les joints des pavés ou que la surface est trop rude ou trop inégale. Aussi des gens qui veulent placer des pavés sur une terrasse y renoncent souvent parce que le mobilier est trop instable sur ce pavement ; des gens qui désirent poser des pavés sur un sous-sol en béton ont souvent des difficultés de trouver un pavé assez mince.

Dans tous ces cas ou initialement on avait opté pour un pavé en pierre naturelle on y renonce pour l'une ou l'autre raison technique.

Pour remédier partiellement à ces problèmes il existe dans l'état de la technique un traitement de pavés – existants ou de réemploi – qui consiste à enlever les inégalités de la face de tête de ce pavé. Le résultat de cette opération est que chaque pavé traité résulte en un seul pavé résultant, mais cette fois-ci avec une tête égalisée. Ladite technique est décrite dans DE-C-133 006 et comprend le meulage de la face de tête d'un pavé.

Il est clair que le rendement d'opération décrite est bas (1 m² donne à nouveau 1 m²) et que le résultat reste toujours un pavé. C'est pourquoi cette technique, connue de longue date n'est pas utilisée en pratique par les milieux intéressés.

Vu que le besoin du marché restait identique, à savoir avoir à sa disposition des matériaux en pierre naturelle relativement bon-marché et avec une surface plane et/ou lisse l'on a fait recour à de maintes alternatives du pavé à tête lisse.

Un matériau qui dans le commerce rencontre peu de succès est p.e. le revêtement du type Marlux

(marque de fabrique).

Ces produits ont une base qui consiste en une couche de béton dans lequel sont pavés des petites pierres naturelles. L'ensemble donne l'impression d'un matériau en pierre naturelle, a un prix de revient relativement bas et une surface relativement plane.

La technique pour l'obtention de tel matériau est décrite dans e.g. le livre "Strasse und Verkehr, Route et Trafic", Vol 66, No 3, mars 1980, Zurich, pages 84 es l'article de E. Golder "Die Renaissance der Pflästerung".

L'indisponibilité de pavés à tête lisse à un prix de revient raisonnable, explique dans une grande mesure le succès commercial des variantes décrites ci-dessus.

Maintenant, nous avons trouvé la solution au problème qui se posait de longue date notamment, la recherche d'un traitement sur un pavé existant ou de réemploi qui en même temps a cette fois-ci un rendement haut à très haut, et dont le résultat est un pavé à tête plane et lisse.

Selon notre invention, l'on fabrique à partir d'un pavé existant au moins deux produits en pierre naturelle, chacun avec au moins une surface plane et lisse de revêtement

– procédé qui consiste à scier le pavé – neuf ou de réemploi – au moins une fois selon un plan parallèle à l'une des faces du pavé ou selon quelque autre plans, de telle manière que les surfaces de revêtement respectives de chaque produit soient formées par un plan de partition.

En appliquant ce procédé on obtient deux pavés dont la face de traitement (ici la face sciée) représente la face d'usage du pavé. En plus le pavé traité a une surface égale ou même supérieure que celle du pavé original.

De ce qui précède il est clair que ce nouveau procédé et le produit résultant résoud plusieurs problèmes et répond à un besoin existant.

L'épaisseur du pavé traité est environ la moitié ou moins que la hauteur ou largeur (selon le plan de sciage) du pavé original.

Dans les cas où l'on renonçait à l'usage d'un pavé à cause de limitation d'hauteur sur un sous-sol existant, ou à cause de limitation de poids, on peut sans problème recourir au pavé résultant du procédé selon l'invention qui a une épaisseur convenant aux circonstances.

Avec sa nouvelle face de tête tout à fait lisse, le pavé traité remédie au problème du coincement des talons ou autres difficultés de marche des piétons (par rapport au pavé normal).

De même la face vue lisse assure une plus grande stabilité du mobilier (table, chaises...).

L'avantage majeur du procédé selon notre invention est le haut rendement du procédé couteux de sciage du pavé ; sur le plan du pavé traité selon le procédé de l'invention, cet avantage se reflète dans un

prix de revient avantageux.

L'invention est exposée ci-après plus en détail à l'aide de dessins montrant le principe et quelques modes de réalisations.

La figure 1 représente le principe du procédé selon l'invention à partir d'un pavé existant.

La figure 2 explique une manière de fabrication par un autre plan d'opération.

La figure 11 nous montre un pavé existant d'un calibre connu. Nous allons scier ce pavé selon le plan indiqué par 12.

Ce plan est choisi de préférence puisque très souvent la profondeur d'un pavé est plus grande que la largeur de la tête du pavé, ce qui va nous donner déjà un avantage de rendement : la tête du nouveau pavé aura une surface supérieure que celle du pavé original.

La figure 13 donne le résultat après l'opération de sciage.

La figure 14 nous montre les pavés résultant de l'application de l'invention.

La surface utile du résultat est le double (ou plus) que la surface initiale du pavé.

La figure 21 nous donne une des multiples variations du plan de travail avec son résultat 22.

gnisse aus Naturstein herzustellen, von denen jedes mindestens eine plane und glatte Belagsfläche aufweist, bestehend darin, daß der neue oder wiederzuverwendende Pflasterstein mindestens einmal entlang einer Ebene, die parallel zu einer der Seiten des Pflastersteines ist, oder entlang irgendeiner anderen Ebene so durchgesägt wird, daß die jeweiligen Belagsflächen von jedem Erzeugnis durch eine Teilungsebene gebildet werden.

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

Revendications

1. Procédé pour fabriquer à partir d'un pavé existant au moins deux produits en pierre naturelle, chacun avec au moins une surface plane et lisse de revêtement,

– procédé qui consiste à scier le pavé – neuf ou de réemploi – au moins une fois selon un plan parallèle à l'une des faces du pavé ou selon quelque autre plan de telle manière que les surfaces de revêtement respectives de chaque produit soient formées par un plan de partition.

Claims

1. Process for manufacturing at least two products of natural stone from one original stone, each having at least one flat and smooth flooring surface, namely a treatment according to which the stone, whether new or re-used, is sawn at least once according to a plane parallel to one of the surfaces of the stone or in some other plane, such that the respective flooring surfaces of each product are formed by a plane of section.

Ansprüche

1. Ein Verfahren, um, ausgehend von einem bestehenden Pflasterstein, mindestens zwei Erzeu-

Fig. 1

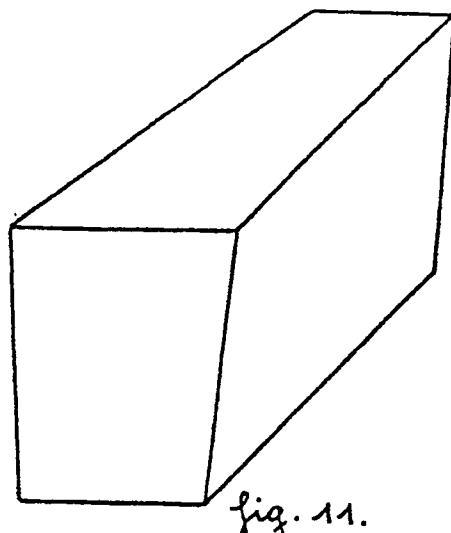


fig. 11.

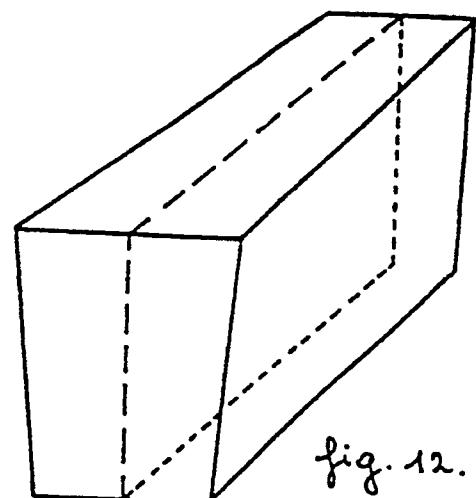


fig. 12.

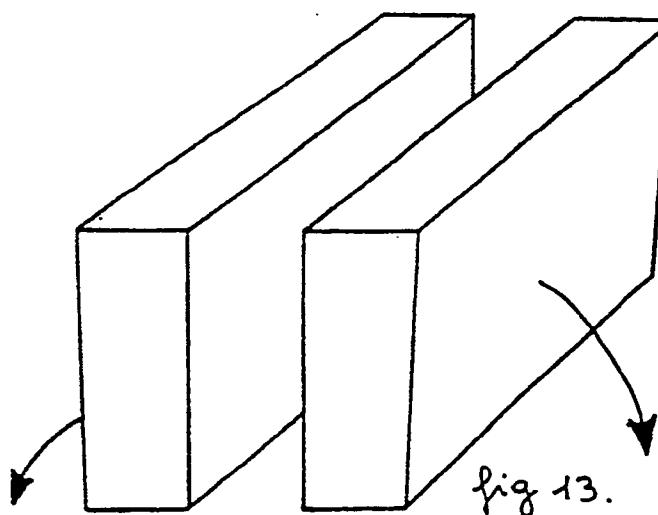


fig 13.

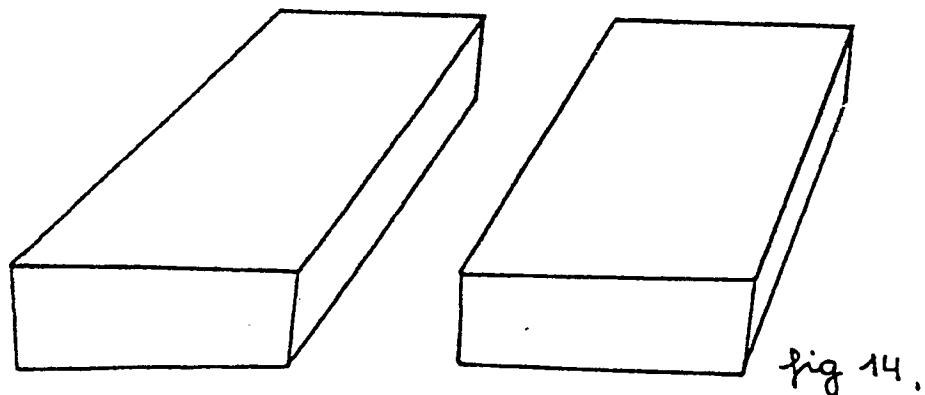


fig 14.

Fig. 2

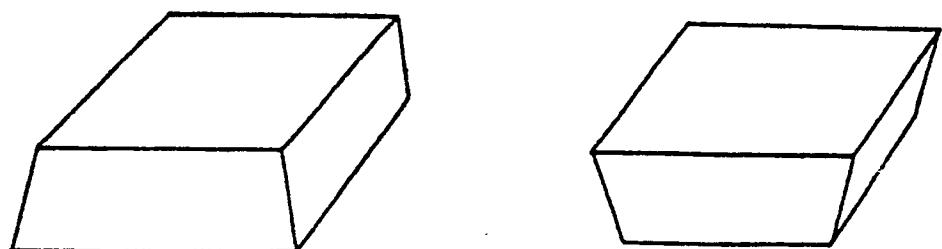
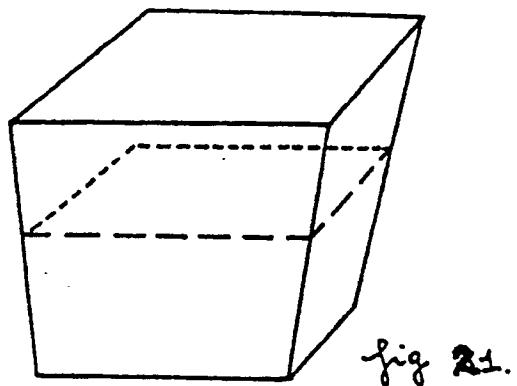


fig 22